

Compiègne

LE DOMAINE D'EUGÉNIE



Votre nouvelle adresse entre ville et forêt

Illustration à caractère d'ambiance non contractuelle.




LE DOMAINE D'EUGÉNIE
COMPIÈGNE

COMPIÈGNE OU L'ART DE VIVRE ENTRE HISTOIRE ET MODERNITÉ

Située au confluent des rivières de l'Oise et de l'Aisne, à la lisière d'une des plus belles forêts d'Europe, la cité royale prisée par les empereurs de France au XIX^{ème} siècle occupe une position géographique privilégiée, à proximité de Paris et de l'aéroport international Roissy-Charles de Gaulle. Ville empreinte d'Histoire et d'Art, **Compiègne** possède un patrimoine architectural remarquable illustré par les nombreux monuments classés qui jalonnent la vieille ville et ses alentours. Les maisons à colombages, le somptueux Palais, l'Hôtel de Ville de style gothique et les églises comptent parmi les témoignages les plus saisissants de son riche passé.

Ville à taille humaine, il règne dans ses rues une ambiance paisible où la culture, la nature et les activités de plein air jouent un rôle essentiel. Musées, Théâtre impérial, parcs et jardins, hippodrome, promenades le long des berges de l'Oise ou le long des sentiers forestiers... **Compiègne** et sa région proposent un vaste choix de sorties et d'animations tout au long de l'année. Avec ses établissements d'enseignements supérieurs et de recherche de haut niveau, son réseau d'infrastructures performant, ses activités florissantes comme le tourisme, **l'Agglomération de Compiègne** s'affirme aujourd'hui comme un pôle d'attractivité toujours plus dynamique et innovant : un cadre exceptionnel pour travailler, habiter et cultiver un certain art de vivre à la française.



- 1 : Vue aérienne du centre-ville de Compiègne
- 2 : Château de Compiègne (©Denis Doukhan)
- 3 : Hôtel de ville de Compiègne (©Idarvol)
- 4 : Rives de l'Oise (©Pposchadel)
- 5 : Maison à colombages du XVII^{ème} siècle (©Pposchadel)
- 6 : Château de Pierrefonds (©Rémi Certhoux)
- 7 : Course hippique (©Clarence Alford)
- 8 : Sentier en forêt de Compiègne



DES ACCÈS RAPIDES PAR LA ROUTE



- ▶ A 1h08* de Paris,
A 1h13* d'Amiens et à 1h37* de Lille,

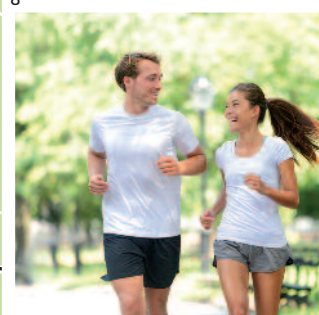


- ▶ A 8min* de la gare TER de Compiègne,
A 45min* de la gare TGV Haute Picardie,



- ▶ A 35min.* de l'aéroport Paris-Charles De Gaulle,
A 45min* de l'aéroport Paris-Beauvais-Tillé,
A 1h10min* de l'aéroport Paris-Orly,
A 1h29* de l'aéroport Lille-Lesquin,
A 2h27 de l'aéroport de Bruxelles.

*Temps de circulation optimal en voiture donné à titre indicatif mais pouvant varier en fonction des heures, des saisons et des aléas climatiques.



UNE SITUATION IDÉALE PROCHE DE TOUT

VOTRE QUOTIDIEN

- Face à un arrêt de bus (Ligne TIC N°6) en direction du centre-ville et de la gare. Accès à l'A1 en 15min*;
- Commerces au pied de la résidence (dont une superette) et un supermarché à 5min*;
- A 5min* du centre-ville de Compiègne,
- A proximité des crèches, écoles élémentaires, collèges et lycées (École Maternelle Jacques Prévert, Institut Jean-Paul II, Lycée Pierre d'Ailly et Lycée Mireille Grenet),
- A 6min* de l'Université de Technologie de Compiègne (UTC) et de l'École Supérieure de Chimie Organique et Minérale (ESCOM),
- A moins de 6min* du Centre Hospitalier de Compiègne Noyon et de la Polyclinique Saint-Côme. A 500m de la clinique vétérinaire Univet.

VOS LOISIRS

- A proximité immédiate de la forêt domaniale de Compiègne, de ses chemins de randonnées et pistes cyclables,
- A 2min* de la piscine Huy de Compiègne,
- De nombreux clubs et associations où pratiquer une activité sportive dans les environs,
- A 4min* de l'Hippodrome du Putois, du Château de Compiègne, du Théâtre Impérial, du grand parc du château et de son stade équestre,
- A 7min* de la zone commerciale de Venette et du complexe cinématographique Majestic,
- A 18min* du Golf du Château d'Humières.

*Temps de circulation optimal en voiture donné à titre indicatif mais pouvant varier en fonction des heures, des saisons et des aléas climatiques.

LE CHARME UNIQUE D'UN NOUVEAU QUARTIER ENTRE VILLE ET FORÊT

La résidence **Le Domaine d'Eugénie** vous accueille au cœur du nouveau quartier du Camp des Sablons, à seulement quelques pas de la majestueuse forêt de Compiègne. Projet-phare de l'agglomération, ce quartier de près de trente hectares offre un cadre de vie privilégié, entre ville et nature authentique. De belles coulées vertes, de larges rues et places arborées, des voies piétonnes, des pistes cyclables..., le paysage urbain préserve ici toutes les qualités de cette situation d'exception.

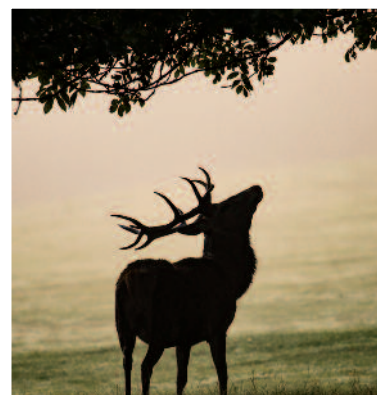
La conception de ce nouvel espace a aussi été pensée pour limiter l'utilisation de la voiture et favoriser les trajets courts : implantation de commerces et de services de proximité, ouverture d'établissements scolaires, d'une maison médicale et d'une résidence senior. Au pied de la résidence, une desserte de bus permet de relier rapidement le centre-ville et les centres d'activités de l'agglomération. Une supérette ainsi que plusieurs boutiques (maison de la presse, boulangerie...) sont également prévues pour faciliter le quotidien des habitants.

NATURELLEMENT VÔTRE

Habiter à côté de la forêt de Compiègne est un privilège rare. Avec plus de 1 200 km de sentiers et de routes, l'une des plus grandes forêts communales de France réserve une multitude de promenades et de randonnées en pleine nature. L'occasion de flâner tout en observant une faune et une flore exceptionnelles ou de pratiquer ses sports et loisirs préférés : marche, course à pieds, roller, équitation, cyclisme, pêche à la ligne ou encore parcours acrobatique dans les arbres... Du Palais impérial de Compiègne au château de Pierrefonds en passant par la clairière de Rethondes, les étangs de Saint-Pierre et le pavillon Eugénie, tous les chemins invitent le promeneur à la découverte d'un patrimoine naturel et historique unique en son genre.

LA FORÊT DE COMPIÈGNE :

- ▶ 14 500 hectares
- ▶ 3^{ème} forêt domaniale française
- ▶ 11 itinéraires de pistes cyclables répartis sur 54 km
- ▶ 5 600 espèces végétales et plus de 6 600 espèces animales



Plan de masse

- ▶ Accès piétons
 ▶ Accès véhicules
 ▶ Accès parking sous-sol



- Résidence entièrement close et sécurisée,
- 2 parkings privés extérieurs engazonnés de 56 places en tout,
- 1 grand parking privé en sous-sol de 63 places,





LE DOMAINE D'EUGÉNIE SE SITUE AU COEUR DU CAMP DES SABLONS,
LE NOUVEAU QUARTIER EMBLÉMATIQUE DE COMPIÈGNE,
TRANSITION DOUCE ENTRE LA VILLE ET LA FORÊT

Illustration non contractuelle à caractère d'ambiance.

Conception : Agence GP ARCHITECTES - La Chapelle en Serval

Vue sur les deux immeubles de la résidence et sur la place centrale

UN ESPRIT CONTEMPORAIN EN HARMONIE AVEC SON ENVIRONNEMENT

Bâtie en bordure de la nouvelle place Michel Woimant, la résidence **Le Domaine d'Eugénie** se compose de deux immeubles de faible hauteur qui se fondent dans le panorama environnant. Son architecture contemporaine revisite avec élégance et sobriété la tradition locale. L'alternance de briques, de pierres ou encore d'enduits clairs en façades crée une composition dynamique rythmée par les larges balcons et loggias. Véritable signature architecturale, les bardages à claire voie qui soulignent les frontons ponctuent de façon originale les toitures à double pans.

Au coeur du projet, un magnifique jardin privé planté d'arbres parfois centenaires invite les résidents à se détendre en toute quiétude et profiter de l'atmosphère bucolique de ce havre de verdure. De part et d'autre, en empruntant les cheminements bordés de spirées, deux aires de stationnement engazonnées viennent prolonger ce vaste espace dédié à la nature et au bien-être. Afin de garantir une sérénité de chaque instant à ses occupants, la résidence abrite également en sous-sol un grand parking sécurisé accessible depuis l'allée des Hamadryades.

L'ART AU PLUS PROCHE DE CHEZ VOUS

Co-fondateur et signataire de la charte "1 immeuble, 1 œuvre", VINCI Immobilier met de l'art dans ses réalisations !

Cet engagement, réalisé sous le haut patronage du Ministère de la Culture, consiste à installer une œuvre d'art dans chaque immeuble d'habitation. Qu'elle soit sculpture, peinture, lumière, vidéo ou autre, l'œuvre participe à l'amélioration de la qualité de vie des occupants ou des visiteurs et se laisse contempler par tous, sans distinction.

Tout en soutenant les artistes et la création contemporaine française, VINCI Immobilier invite ainsi l'art dans le quotidien et dans la ville.

Coûrge de Robert Thouret



LE DOMAINE D'EUGÉNIE
COMPIÈGNE



Illustration non contractuelle à caractère d'ambiance

Vue de la résidence depuis l'allée des Hamadryades



UNE RÉALISATION QUI CONJUGUE TOUTES LES QUALITÉS D'UNE FUTURE RÉFÉRENCE

- UN CADRE DE VIE PAISIBLE ET VERDOYANT EN LISIÈRE DE FORÊT, AU CŒUR DU NOUVEAU QUARTIER DU CAMP DES SABLONS,
- À PROXIMITÉ DU CENTRE DE COMPIÈGNE, DES COMMERCES, DES ÉTABLISSEMENTS SCOLAIRES ET DES ZONES D'ACTIVITÉ,
- UNE RÉSIDENCE ENTIÈREMENT CLOSE ET SÉCURISÉE AVEC UN GRAND JARDIN ARBORÉ, UN PARKING SOUS-SOL ET DES PETITS COMMERCES EN REZ-DE-CHAUSSÉE,
- DES APPARTEMENTS DU STUDIO AU 4 PIÈCES*
*Selon plan et dans la limite du stock disponible
- DES PRESTATIONS DE QUALITÉ POUR UN CONFORT SÛR ET DURABLE,
- LES GARANTIES D'UN GRAND NOM DE L'IMMOBILIER RÉSIDENTIEL NEUF.

DES APPARTEMENTS DU STUDIO AU 4 PIÈCES*

POUR CHAQUE STYLE DE VIE

*Selon plan et dans la limite du stock disponible.

La résidence **Le Domaine d'Eugénie** vous propose des appartements neufs du studio au 4 pièces* en parfait accord avec les exigences de confort et de sécurité actuelles. Chaque appartement dispose d'une belle pièce de vie lumineuse et conviviale avec cuisine ouverte sur le salon-séjour et prolongée par un balcon, une loggia ou une terrasse. Volumes généreux et fonctionnels, espaces de rangements intégrés selon plan, isolation et orientation optimales, contrôles d'accès, personnalisation des finitions..., ici tout a été conçu pour vous procurer un maximum de bien-être en créant des intérieurs spacieux, sûrs et faciles à vivre au quotidien.

Quel que soit votre projet, vous avez l'assurance d'entrer dans un logement adapté à vos envies et à votre style de vie.



Exemple d'aménagement d'un type 2*

Lot n°A212 - 2^{ème} étage
Surface habitable : 45,19 m²
Surface balcon : 5,70 m²



UN LOGEMENT CERTIFIÉ NF HABITAT*

Votre logement est certifié **NF Habitat**, attestant ainsi qu'il répond à des critères de qualité supérieure, contrôlés par un organisme indépendant selon un référentiel exigeant. C'est pour vous **des bénéfices concrets au quotidien**, en terme de qualité de vie, de maîtrise des dépenses, de sécurité et de confort.

*La certification NF Habitat est attribuée par l'organisme certificateur Cerqual et l'Afnor. Elle certifie que l'ensemble de la construction d'un immeuble, dans le cadre d'une vente en l'état futur d'achèvement, respecte certains critères liés à la qualité de service et d'exécution. Démarche visant l'obtention de la certification, validée à l'achèvement de la résidence. Admission N° CANFH 150002.

Exemple d'aménagement d'un type 3*

Lot n°A206 - 2^{ème} étage
Surface habitable : 60,42 m²
Surface balcon : 4,26 m²



*Les plans, surfaces et propositions d'agencement sont illustrés à titre d'exemple. Les appartements sont vendus et livrés non aménagés et non meublés.

PERSONNALISEZ VOTRE FUTUR INTÉRIEUR

Réalisez une **visite virtuelle à 360°** de votre futur logement en sélectionnant votre style parmi trois ambiances décoratives. Découvrez une gamme de prestations personnalisables* grâce à une interface fluide et immersive en 3D. Testez différentes configurations de revêtements de sol, de carrelages, de faïences... et modulez les éléments de votre logement selon vos envies !

*Options et finitions proposées sous certaines conditions disponibles auprès de votre conseiller en espace de vente.

Rendez sur <https://configurateur.vinci-immobilier.com>



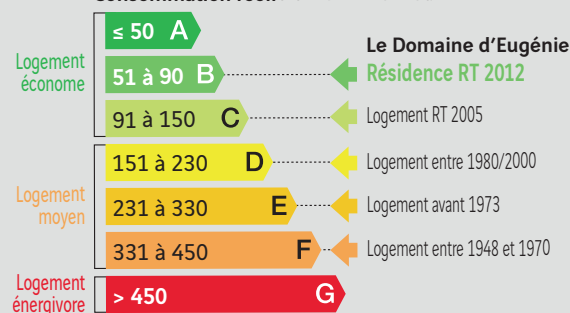
UNE RÉSIDENCE AUX NORMES RT 2012*



La **Réglementation Thermique (RT) 2012**, actuellement en vigueur, vise à diminuer les émissions de gaz à effet de serre. Cela se traduit par la prise en compte des variations thermiques extérieures, la limitation des pertes de chaleur et la diminution de la consommation énergétique. (voir schéma ci-contre)

*La conception du projet respecte les dispositions des articles 3 à 6 de la loi "Grenelle 1" du 3 août 2009 relatives à la Réglementation Thermique (RT) 2012, qui ont pour objectif de limiter la consommation d'énergie primaire des bâtiments neufs à un maximum de 65 kWhEP (m2/an) en moyenne nationale. Démarche visant l'obtention du label, validée à l'achèvement de la résidence.

Consommation réelle en kWhEP/m²/an





DES PIÈCES DE VIE LUMINEUSES ET BIEN AGENCÉES,
INVITATION À LA CONVIVIALITÉ

Illustration non contractuelle à caractère d'ambiance. Les logements sont livrés non meublés.

Exemple d'aménagement d'un séjour-cuisine (T4 lot n°A309)



Exemple d'aménagement d'un studio*

Lot n°A107 - 1^{er} étage

Surface habitable : 29,76 m²

Surface terrasse : 4,32 m²



Exemple d'aménagement d'un appartement 4 pièces*

Lot n°A309 - 3^{ème} étage

Surface habitable : 84,63 m²

Surface balcon 1 : 17,64 m² / Surface balcon 2 : 5,90 m²

DES PRESTATIONS SOIGNÉES, GAGE D'UN CONFORT DURABLE

- Résidence entièrement close et sécurisée,
- Jardin collectif et aménagements paysagers,
- Parking sécurisé en sous-sol accessible via un portail automatique, stationnements aériens, local vélos,
- Halls d'entrée d'immeuble décorés avec sas de sécurité et ascenseur,
- Contrôle d'accès des immeubles par Vigik et vidéophone connecté sur téléphone fixe, mobile et tablette (système Intratone®),
- Porte palière anti-effraction avec serrure de sécurité 3 points,
- Appartements du studio au 4 pièces avec balcon, loggia ou terrasse*,
- Placard dans les halls d'entrée ou les dégagements selon plan,

- Revêtement de sol stratifié dans le séjour, la cuisine ouverte, les chambres, le hall d'entrée et les dégagements,
- Carrelage en grès cérame dans la salle de bains et les WC,
- Salle de bains avec baignoire ou douche 120x90 selon plan, meuble vasque avec miroir, bandeau lumineux, robinetterie mitigeur et faïence murale selon plan,
- Chauffage et production d'eau chaude par chaudière individuelle au gaz,
- Volets roulants électriques selon plan,
- Ventilation Mécanique Contrôlée de type hygroréglable,
- Certification NF Habitat**,
- Conforme à la Réglementation Thermique 2012**.

*Selon plan et dans la limite du stock disponible. **Démarche visant l'obtention du label ou de la certification validée à l'achèvement des travaux de la résidence.

POUR VOUS, LE SAVOIR-FAIRE D'UN GRAND NOM

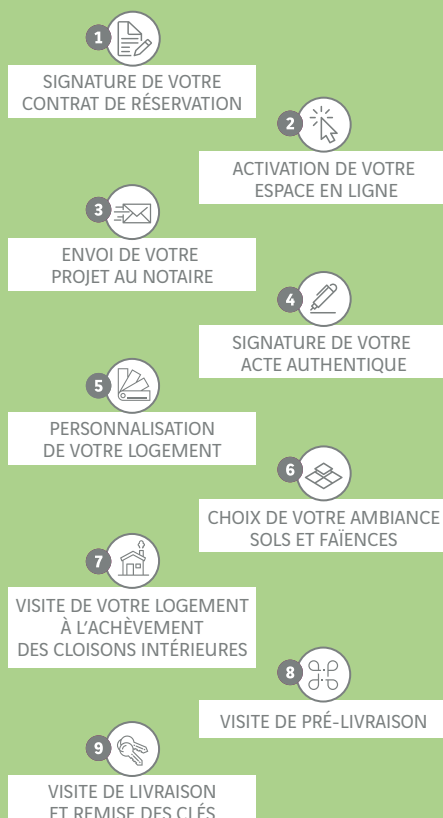
CONSTRUIRE ENSEMBLE UNE CONFIANCE DURABLE

Choisir VINCI Immobilier, c'est faire confiance à un spécialiste de l'immobilier résidentiel.

Conscients de l'importance de l'achat d'un logement neuf, nous avons fait le choix de bâtir avec vous un lien durable en vous apportant le meilleur de notre savoir-faire. Que vous souhaitiez acquérir votre résidence principale ou réaliser un investissement locatif, nos collaborateurs sont à vos côtés et vous accompagnent à chaque étape de votre projet, de la signature de votre contrat à la personnalisation de votre logement et à la remise des clés. **Avec VINCI Immobilier vous bénéficiez d'interlocuteurs responsables et attentifs qui vous assurent à chaque instant un haut niveau de transparence et de confiance pour assurer la réussite de votre projet.**



VOS RENDEZ-VOUS EN 9 ÉTAPES



UN ACTEUR MAJEUR DE L'IMMOBILIER RÉSIDENTIEL NEUF

Filiale du groupe VINCI, acteur mondial des métiers des concessions et de la construction, VINCI Immobilier compte parmi les acteurs majeurs de l'immobilier en France.

Nos 800 collaborateurs conçoivent et réalisent des opérations qui contribuent à l'amélioration du cadre de vie et de travail, en immobilier tertiaire comme en logements. La maîtrise de l'ensemble de nos métiers et notre constante capacité d'innovation nous permettent de répondre à vos attentes en vous apportant des solutions sur-mesure qui anticipent les futures mutations des modes de vie. Avec plus d'une soixantaine de résidences livrées depuis plus de quinze ans, **VINCI Immobilier Nord Est** est devenu une référence de l'immobilier résidentiel neuf au nord de Paris. De Lille à Amiens, de la côte d'Opale jusqu'à Valenciennes et Reims, **nos équipes s'engagent chaque jour auprès des collectivités et des aménageurs locaux afin de vous garantir les meilleurs emplacements, des concepts résidentiels novateurs et une qualité de services toujours plus accrue.**



(*) VINCI Immobilier, Marque Préférée des Français, dans la catégorie « Promoteurs immobiliers », selon l'étude TOLUNA réalisée entre le 21 et le 23 mars 2020 auprès de 1.050 répondants représentatifs de la population française âgée de 18 ans et plus

UN CADRE DE VIE PRIVILÉGIÉ
OÙ LA NATURE S'INVITE EN COEUR D'ÎLOT



Illustration non contractuelle à caractère d'ambiance. Les logements sont livrés non meublés.

Depuis la place Michel Woimant, vue de l'entrée piétonne menant aux jardins de la résidence

DES GARANTIES SUPPLÉMENTAIRES POUR ACHETER EN TOUTE SÉRÉNITÉ



Parce qu'acheter un appartement neuf est un des moments les plus engageants d'une vie, pour vous, VINCI Immobilier crée VINCI Immobilier 4YOU et s'engage sur la maîtrise des délais et la qualité de livraison de votre logement.



DÉLAIS

Parce que la maîtrise du temps est primordiale dans un projet d'achat immobilier neuf, VINCI Immobilier 4YOU formalise une date de livraison au moment de votre acte d'achat et vous dédommage si elle n'est pas respectée, et ce qu'elle qu'en soit la raison. Si le bien immobilier n'est pas livré à la date fixée dans l'acte de vente, VINCI Immobilier s'engage à verser une compensation financière hors les retards dus au réservataire, à des troubles ayant donné lieu à déclaration de l'état d'urgence⁽¹⁾ ou résultant d'une menace sanitaire ayant donné lieu à déclaration de l'état d'urgence sanitaire⁽²⁾, calculée dès le 1^{er} jour de retard prorata temporis, sur une base annuelle de 3% du prix de vente TTC du bien concerné (le cas échéant parking ou autre annexe inclus), pouvant aller jusqu'à 5% du prix de vente TTC du bien.

QUALITÉ

Parce que la maîtrise de la qualité est essentielle dans une acquisition immobilière, VINCI Immobilier 4YOU vous dédommage si les éventuelles réserves de livraison persistent après votre entrée dans les lieux.

Si les réserves de livraison ne sont pas levées dans un délai de 60 jours calendaires (90 jours le cas échéant) VINCI Immobilier s'engage à verser au réservataire des chèques cadeaux d'une valeur de 500 euros TTC par réserve non levée, jusqu'à 2 000 euros TTC à condition de bénéficier d'une accessibilité totale au bien immobilier concerné durant ce délai.

Pour connaître les détails et conditions de nos engagements rendez-vous sur le site www.vinci-immobilier-4YOU.com ou sur nos bureaux de vente.

(1) Troubles résultant d'hostilités, attentats, révolutions, cataclysmes ayant donné lieu à déclaration de l'état d'urgence en application de la loi n° 55385 du 3 avril 1955. (2) En référence aux articles L 3131-12 et suivants du Code de la Santé Publique



LE DOMAINE D'EUGÉNIE

COMPIÈGNE

Allée des Hamadryades / Avenue de la Faisanderie
60200 Compiègne

BÉNÉFICIEZ DES DISPOSITIFS
POUR HABITER OU INVESTIR
AU DOMAINE D'EUGÉNIE.



FINANCEZ JUSQU'À 40% DU PRIX
D'ACQUISITION DE VOTRE RÉSIDENCE
PRINCIPALE SANS PAYER AUCUN INTÉRÊT ! ⁽¹⁾

(1) Le Prêt à Taux Zéro Renforcé (PTZ +) permet de financer une partie du prix d'acquisition d'une résidence principale neuve (hors frais de notaire), sans les intérêts, ceux-ci étant pris en charge par l'Etat. Sous réserve d'acceptation du dossier par un organisme bancaire, cette aide est accordée aux personnes n'ayant pas été propriétaires de leur résidence principale depuis au moins deux ans. Sous réserve de respecter les conditions fixées aux articles L 31-10-1 et suivants et R 31-10-1 et suivants du Code de la Construction et de l'Habitation et aux conditions du décret n°2015-1813 du 29/12/2015, de l'arrêté du 1er août 2014 pris en application de l'article R 304-1 du Code de la Construction et de l'Habitation et du décret n° 2015-1301 du 16/10/2015, le montant du prêt dépendant du niveau de revenus, de la composition du foyer fiscal, de la localisation géographique du bien. Conditions disponibles sur simple demande.



ÉCONOMISEZ JUSQU'À 21% DU MONTANT
DE VOTRE INVESTISSEMENT EN RÉDUCTION
D'IMPÔTS ! ⁽²⁾

Le non-respect des engagements de location entraîne la perte du bénéfice des incitations fiscales. Investir dans l'immobilier comporte des risques. Consultez le site vinci-immobilier.com pour en savoir plus.

(2) Loi Pinel : L'article 5 de la loi n° 2014-1654 du 29 décembre 2014, dit « Dispositif Pinel » permet une réduction d'impôts dont le montant dépend de la durée de l'engagement de location pris par l'acquéreur. La réduction d'impôt varie de 12 à 21%. Cette réduction s'applique aux logements respectant certaines conditions disponibles auprès de nos conseillers commerciaux, sur le site internet www.vinci-immobilier.com. L'éligibilité au Dispositif Pinel n'est pas garantie par VINCI Immobilier dès lors que les conditions d'application sont fixées et vérifiées par l'administration fiscale. Le non-respect des engagements de location entraîne la perte du bénéfice des incitations fiscales. Investir dans l'immobilier comporte des risques. Consultez le site vinci-immobilier.com pour en savoir plus.



Votre conseiller VINCI Immobilier est à votre disposition pour vous accompagner dans la réalisation de votre projet. Afin d'assurer au mieux la sécurité, il vous accueille dans le respect des mesures d'hygiène : masques, gants, gel hydro-alcoolique, désinfection régulière...

ESPACE DE VENTE

24 rue Saint-Corneille - 60200 Compiègne
ACCUEIL EXCLUSIVEMENT SUR RENDEZ-VOUS

INFORMATIONS & RENDEZ-VOUS

0 800 124 124

(SERVICE ET APPEL GRATUITS)

www.vinci-immobilier.com

VINCI Immobilier Nord Est - Siren 830 854 071 RCS Nanterre - SNC au Capital Social de 10 000,00 € - Siret 830 854 071 00016 - 59 rue Yves Kermen 92100 Boulogne Billancourt. Immatriculation ORIAS N°130 06 782. Les illustrations contenues dans ce document sont une libre interprétation du projet élaboré par l'artiste LD3D. Illustrations non contractuelles. Les caractéristiques présentées dans ce document ne sont pas définitives et sont susceptibles d'être modifiées en fonction des contraintes techniques, financières, administratives ou réglementaires imposées à VINCI Immobilier notamment lors de l'instruction des autorisations de construire. Ces caractéristiques n'entrent donc pas dans le champ contractuel. Les plans et propositions d'agencement sont figurés à titre d'exemple : les appartements sont vendus et livrés non aménagés et non meublés. Document non contractuel. Conception Thanx! RCS Lille - Juin 2020

**VOTRE
CONFIANCE
NOUS ENGAGE
DURABLEMENT**

vinci-immobilier.com

VINCI
IMMOBILIER